

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 20 mai 2025**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. SINDT Alain ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. Jean-Marc SINDT ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. RISCH Jérôme ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. KOP Patrice ; M. HILD Didier

**Présents par procuration** : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme  
M. BERGER Laurent donne procuration à M. Nicolas LINSTER  
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Thiebaut HIRTZ

### 7 – PBL SASU : nouveau taux horaire 2025

Monsieur le Maire présente le devis la société PBL SASU située 24 rue Principale Kerling-Lès-Sierck représentée par M. HELMSTETTER Jehan avec le nouveau taux horaire applicable pour l'année 2025 pour effectuer les travaux comme suit :

- Taux horaire fauchage/broyage/élagage à l'épareuse : 59.00 € HT

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter le nouveau taux horaire 2025 de la société PBL SASU située 24 rue Principale Kerling-Lès-Sierck représentée par M. HELMSTETTER Jehan et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 20 mai 2025

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20250520-0720052025-DE  
Date de télétransmission : 22/05/2025  
Date de réception préfecture : 22/05/2025